

# ISO

ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

## RECOMMANDATION ISO R 1107

NAPPE DE FILET POUR FILETS DE PÊCHE  
TERMES FONDAMENTAUX ET DÉFINITIONS

---

1<sup>ère</sup> ÉDITION

Septembre 1969

### REPRODUCTION INTERDITE

Le droit de reproduction des Recommandations ISO et des Normes ISO est la propriété des Comités Membres de l'ISO. En conséquence, dans chaque pays, la reproduction de ces documents ne peut être autorisée que par l'organisation nationale de normalisation de ce pays, membre de l'ISO.

Seules les normes nationales sont valables dans leurs pays respectifs.

Imprimé en Suisse

Ce document est également édité en anglais et en russe. Il peut être obtenu auprès des organisations nationales de normalisation.



## HISTORIQUE

La Recommandation ISO/R 1107, *Nappe de filet pour filets de pêche – Termes fondamentaux et définitions*, a été élaborée par le Comité Technique ISO/TC 38, *Textiles*, dont le Secrétariat est assuré par la British Standards Institution (BSI).

Les travaux relatifs à cette question aboutirent à l'adoption d'un Projet de Recommandation ISO.

Ce premier Projet de Recommandation ISO (N° 1198) fut soumis en janvier 1967 à l'enquête de tous les Comités Membres de l'ISO et obtint une approbation suffisante pour être soumis au Conseil de l'ISO. Cependant, un problème technique se posa lors de l'établissement du texte à soumettre au Conseil de l'ISO et il s'avéra nécessaire de diffuser un deuxième Projet de Recommandation ISO.

En octobre 1968, ce deuxième Projet de Recommandation ISO N° 1198 fut soumis à l'enquête de tous les Comités Membres de l'ISO. Il fut approuvé, sous réserve de quelques modifications d'ordre rédactionnel, par les Comités Membres suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Hongrie	R.A.U.
Allemagne	Inde	Roumanie
Australie	Iran	Royaume-Uni
Belgique	Israël	Suède
Brésil	Japon	Suisse
Danemark	Norvège	Tchécoslovaquie
Espagne	Nouvelle-Zélande	Turquie
France	Pologne	U.R.S.S.
Grèce	Portugal	

Un Comité Membre (Pays-Bas) se déclara opposé à l'approbation du deuxième Projet en raison des définitions données dans le paragraphe 2.7.1.

Ce deuxième Projet de Recommandation ISO fut alors soumis par correspondance au Conseil de l'ISO qui décida, en septembre 1969, de l'accepter comme RECOMMANDATION ISO.



## NAPPE DE FILET POUR FILETS DE PÊCHE

### TERMES FONDAMENTAUX ET DÉFINITIONS

#### 1. OBJET

La présente Recommandation ISO donne les principaux termes relatifs aux nappes de filet pour filets de pêche ainsi que leur définition ou, dans certains cas, le mode d'expression de dimensions données.

#### 2. TERMES ET DÉFINITIONS

**2.1 Nappe de filet.** Assemblage de mailles, de forme et de dimension quelconques,

- a) constitué d'un fil ou d'un ou deux systèmes de fils entrecroisés ou liés, ou
- b) obtenu par d'autres moyens, par exemple : par estampage ou découpage de matière en feuille ou par extrusion.

**2.2 Fil pour filet.** Tout fil\* utilisable pour la fabrication de la nappe de filet.

NOTE. - Les principaux types de fils pour filet sont les ficelles définies ci-dessous.

**2.2.1 Ficelle pour filet.** Produit résultant d'une opération de torsion mettant en jeu deux ou plusieurs fils simples ou deux ou plusieurs monofilaments.

**2.2.2 Ficelle câblée pour filet.** Produit résultant d'opérations de torsion successives mettant en jeu deux ou plusieurs ficelles pour filet.

**2.2.3 Ficelle tressée pour filet.** Produit résultant d'une opération de tressage de plusieurs fils ou ficelles ou de plusieurs fils et ficelles.

**2.3 Grosseur du fil pour filet.** La grosseur du fil pour filet est indiquée par sa masse linéique exprimée en tex (voir Recommandation ISO/R 138, *Système universel de désignation de la masse linéique*). La grosseur du produit fini est exprimée par la «masse linéique résultante» (voir Recommandation ISO/R 1139, *Désignation des fils*).

NOTE. - La masse linéique résultante est une grandeur inverse du «métrage» qui exprime la longueur par unité de masse, en mètres par gramme ou par kilogramme, par exemple.

**2.4 Maille.** Ouverture formée à dessein et limitée par la matière constitutive de la nappe de filet.

#### 2.5 Dimensions de la maille

**2.5.1 Longueur de côté de maille.** Distance existant entre deux nœuds ou croisements consécutifs, mesurée de centre à centre alors que le fil, entre ces points, est complètement tendu.

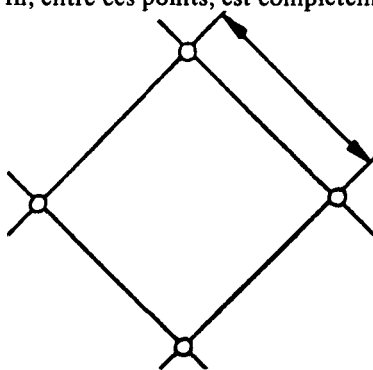


FIG. 1 - Longueur de côté de maille

\* La définition du terme «fil» contenue dans la Recommandation ISO/R 1139, *Désignation des fils*, indique que «fil» est un terme général englobant les fils simples (monofilaments compris), les fils assemblés, les fils retors et les fils câblés.

2.5.2 *Longueur de maille*

- a) Pour la nappe nouée, distance existant entre les centres de deux nœuds opposés dans une même maille complètement tendue dans le sens N (voir définition 2.6.1 a)).
- b) Pour la nappe sans nœuds, distance existant entre les centres de deux croisements opposés dans une même maille complètement tendue dans le sens qui donne à la dimension sa valeur maximale (voir définition 2.7.1 a)).

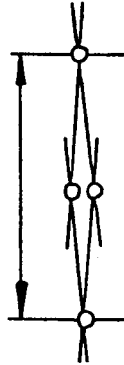


FIG. 2 - Longueur de maille

2.5.3 *Ouverture de maille*

- a) Pour la nappe nouée, distance intérieure existant entre deux nœuds opposés dans une même maille complètement tendue dans le sens N (voir définition 2.6.1 a)).
- b) Pour la nappe sans nœuds, distance intérieure existant entre deux croisements opposés dans une même maille complètement tendue dans le sens qui donne à la dimension sa valeur maximale (voir définition 2.7.1 a)).

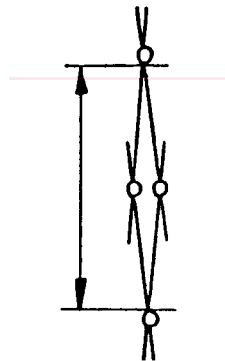


FIG. 3 - Ouverture de maille

2.6 *Sens de la nappe de filet nouée*

2.6.1 Par référence au sens général d'avancement du fil pour filet :

- a) *sens N*. Sens perpendiculaire (normal) au sens général d'avancement du fil pour filet.
- b) *sens T*. Sens parallèle au sens général d'avancement du fil pour filet (sens du trajet du fil).

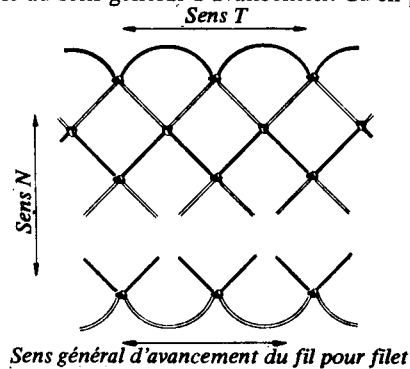


FIG. 4 - Sens N et sens T

2.6.2 Sans référence au sens général d'avancement du fil pour filet :

*Sens AB.* Sens parallèle à une suite rectiligne de côtés de maille, chacun d'eux appartenant à une maille adjacente.

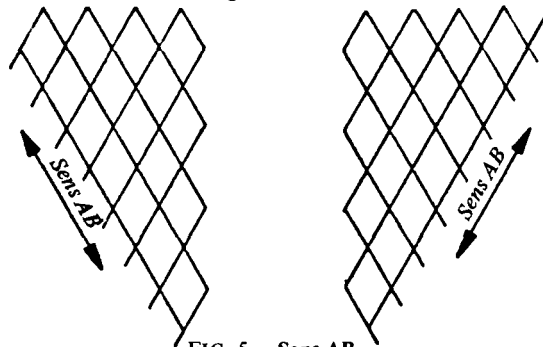


FIG. 5 - Sens AB

2.7 Sens de la nappe sans nœuds

NOTE. - Le sens d'une nappe sans nœuds peut, d'ordinaire, être défini par référence au sens général d'avancement du fil pour filet. Cependant, parfois, ce sens général d'avancement du fil pour filet ne peut être déterminé. Habituellement, ce dernier sens est parallèle à celui qui donne à la maille sa longueur maximale. Si les deux longueurs sont égales, le sens de la nappe ne peut pas être repéré et la dimension de la maille peut être relevée dans l'un ou l'autre sens.

2.7.1 Par référence au sens général d'avancement du fil pour filet ou par référence au sens qui donne à la maille sa longueur maximale :

- a) *Sens N.* Sens qui donne à la maille son extension maximale.
- b) *Sens T.* Sens perpendiculaire au sens N (voir définition 2.7.1 a)).

2.7.2 Sans référence au sens général d'avancement du fil pour filet :

*Sens AB.* Sens parallèle à une suite rectiligne de côtés de maille, chacun d'eux appartenant à une maille adjacente.

2.8 Dimension de la nappe de filet.

La dimension d'une nappe de filet est indiquée

- soit par le nombre de ses mailles dans le sens T et dans le sens N (ces deux indications étant reliées par le signe de la multiplication),
- soit par le nombre de ses mailles dans un sens et par sa dimension exprimée dans une unité de longueur universellement admise, le mètre par exemple, dans l'autre sens (la nappe de filet étant complètement tendue au moment du mesurage)

Exemples :

$$\begin{aligned}
 &1\ 000\ T \times 100\ N \\
 &1\ 000\ T \times 5\ m \\
 &10\ m \times 200\ N
 \end{aligned}$$

Une désignation complète exige, en outre, l'indication de la longueur de maille.